

Discours de clôture de l'Atelier sur le cadre légal harmonisé des TIC en Afrique de l'Ouest.  
Prononcé par le représentant du Ministre de la Communication et de la Formation civique,  
M. Toyitom AMELETE

**Mesdames et Messieurs les Représentants des  
Organisation Internationales et Interafricaines.**

**Distingués Partenaires au Développement**

**Honorables participants**

**Mesdames et Messieurs**

Je voudrais, au nom du Ministre de la Communication et de la Formation civique, remercier les uns et les autres pour votre contribution positive aux travaux de l'Atelier sur le cadre légal harmonisé des TIC en Afrique de l'Ouest.

Que le Consultant, le Professeur CISSE soit ici remercié pour l'immense travail abattu.

Nos remerciements vont également à l'Union Africaine qui a montré sa disponibilité à accompagner ce processus d'harmonisation du cadre légal des TIC en Afrique de l'Ouest.

Dans cet esprit, nous remercions également l'Association pour la Réglementation des Télécommunications en Afrique de l'Ouest.

C'est le lieu de réitérer une fois encore notre reconnaissance à la CEA pour son combat inlassable à réaliser en Afrique la société de l'Information.

Le bébé qu'est le projet d'harmonisation du cadre légal qui va bientôt naître grâce aux efforts de la CEDEAO et de l'UEMOA, confirme une fois encore le rôle actif que joue sur le continent nos organisations sous-régionales.

Nous n'oublions pas nos partenaires en développement dont le soutien ne nous a jamais fait défaut.

Nous osons croire que le présent document connaîtra une application effective et ceci dans l'intérêt supérieur de notre sous région et partant du continent.

Tout en vous souhaitant bon retour dans vos pays respectifs, je déclare, au nom du Ministre de la Communication et de la Formation civique, clos l'Atelier sur le cadre légal harmonisé des TIC en Afrique de l'Ouest.